

À mettre dans votre bioseau



Le Vert !

= Les matières azotées
±80% d'eau



**À domicile,
en collectif :**

Restes de repas,
viandes et poissons inclus,
essuie-tout et mouchoirs
en papier, sachets de thé,
marc et filtres à café, fruits et
légumes frais, cuits ou pourris,
épluchures, pâtes, riz, pain,
coquilles d'œufs...



Les matières collectées dans vos bioseaux sont à déposer au site de compostage, où elles sont associées à du végétal broyé. Cet assemblage permettra de faire du compost en 4 à 9 mois.

Ce que vous accomplissez en triant soigneusement vos restes est déterminant pour la qualité du compost produit et la transition écologique !

Toute matière organique est compostable dans un processus maîtrisé.

Certaines matières, comme le pain ou les restes alimentaires carnés demandent un peu plus de savoir-faire, mais elles compostent très bien !

Les crustacés ne posent pas de problème dans le composteur : au moment de récolter du compost, on les laisse au jardin ou on en fait un paillage, un aménagement...



Il n'y a pas de déchets organiques...
Mais des ressources à valoriser !

Composter, c'est diminuer le volume des ordures ménagères et garantir le retour au sol de la matière organique.

Avec les équipements, les matières et l'organisation adaptés, on peut maintenant composter partout.



Tout n'a pas besoin d'aller au composteur !
Consultez notre support
Les végétaux au jardin
pour plus d'infos.